

Sherbrooke, le 2 novembre 2006

Monsieur Jean Gagné  
Ministère des Transports du Québec  
200, rue Belvédère Nord, bureau 2.02  
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9

**Objet :           Projet de contournement, Ferme Ste-Catherine**  
**N/Réf. : 7710-05-01-0210700**

Monsieur,

La présente fait suite à votre envoi du 19 septembre 2006, concernant les possibilités de consolidation pour cette ferme.

Les dispositions actuelles du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) interdisent l'augmentation des superficies en culture (article 50.3). Toutefois, il est possible de déplacer les superficies en avisant le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au moins 30 jours avant la remise en culture (article 50.4). Il est à noter que ces articles ne s'appliquent pas aux superficies couvertes d'arbres incluant les vergers.

Dans les documents soumis, les parcelles 1 et 3 pourraient être déplacées vers d'autres parcelles qui ne sont pas présentement en culture en respectant le préavis de 30 jours. La parcelle 9 est considérée en culture puisque le foin est récolté et ce depuis des années. La portion qui sera retranchée par le passage de l'autoroute peut aussi être remplacée par une autre parcelle de superficie équivalente. La parcelle 3 n'est pas visée par les restrictions du REA. Le producteur peut donc établir un autre verger sans aucune démarche auprès du ministère.

Il serait préférable de déposer l'avis de déplacement des parcelles dès que le projet final sera connu. L'application de ces articles pourra varier dans le temps en fonction du règlement qui sera en force lors du dépôt de l'avis.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

PR/hnl

  
Patrick Roy, ingénieur  
Secteur agricole

c. c. : M Michel Simard, analyste, MDDEP

**Direction régionale**  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur : (450) 928-7625

**Bureau régional de Sherbrooke**  
770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : (819) 820-3882  
Télécopieur : (819) 820-3958

**Bureau régional de Bromont**  
101, rue du Ciel, bureau 1.08  
Bromont (Québec) J2L 2X4  
Téléphone : (450) 534-5424  
Télécopieur : (450) 534-5479

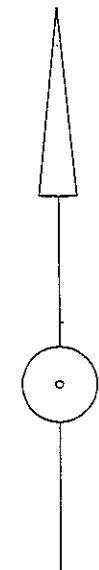
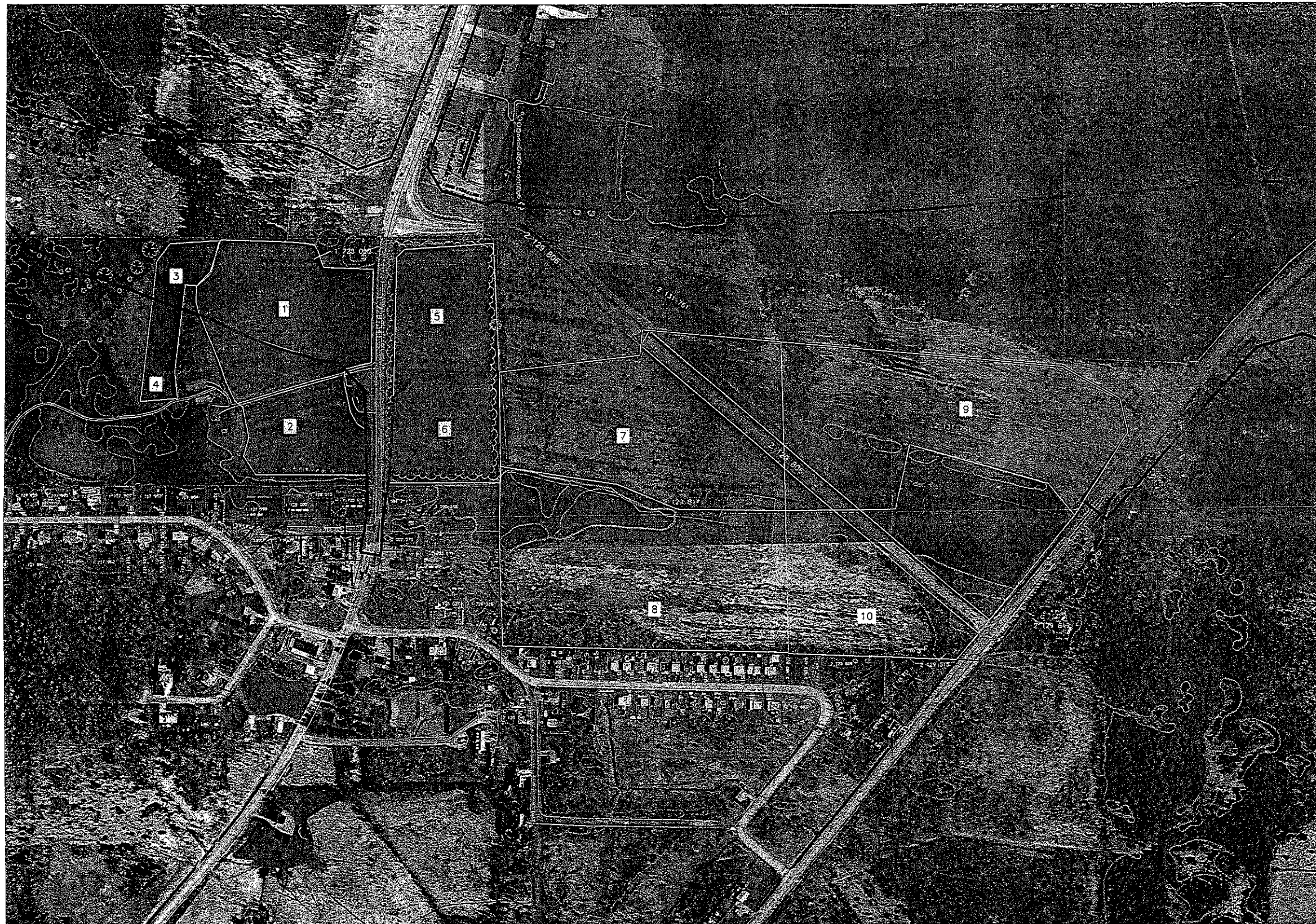
**Bureau régional de Valleyfield**  
900, rue Léger  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3  
Téléphone : (450) 370-3085  
Télécopieur : (450) 370-3088

Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>



Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de postconsommation.

ÉTAT DU PARCELLAIRE ET  
EMPRISE PROJÉTÉE DE L'AUTOROUTE 410.



ÉCHELLE 1:5000